



Note d'éducation permanente  
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)  
N° 2017 – 5, mars 2017  
[www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)

# L'EMPLOI ET LE TRAVAIL DANS UN MONDE QUI BOUGE

## *Pourquoi les débats sont-ils si compliqués ?*

*Force est de constater que discuter du sens et de l'avenir du travail ne va pas sans tensions, y compris lorsqu'on se trouve dans des collectifs dont les affinités sont nettement marquées à gauche. Les propos qui suivent se veulent principalement tentative de décodage de ce qui se passe, dans l'espoir de pouvoir contribuer à l'organisation d'un espace de dialogue entre les positions.*

*Le domaine qu'on aborde est en effet caractérisé par l'usage imprécis de mots qui, du coup, en deviennent souvent ambivalents. Notre hypothèse est que les propositions de politiques qu'il contient sont traversées par trois clivages : le clivage gauche/droite<sup>1</sup> d'abord, dans lequel s'emboîte immédiatement un clivage gauche/gauche ; mais ces deux premiers s'inscrivent à leur tour dans un jeu d'hypothèses qui, quant à elles, sont en autonomie de toute lecture gauche/droite. C'est cela principalement qui nous désarçonne, brouille les repères et disperse la gauche.*

Le « travail » peut être découpé en deux réalités : une fraction de celui-ci permet l'obtention de revenus ; une autre fraction non : les femmes en particulier peuvent continuer à en témoigner – à défaut, la statistique est impitoyable, qui montre que le temps moyen passé aux tâches ménagères et familiales ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants est de 16% pour les femmes belges contre 10% pour les hommes. Le surinvestissement des femmes dans ces domaines se « compense » par un moindre temps passé dans l'emploi (surtout) et

---

<sup>1</sup> Nous reprenons à notre compte le propos de Noberto Bobbio (« Droite et gauche », Paris, Seuil, 1996 pour l'édition en langue française), pour lequel « l'égalité est l'étoile polaire de la gauche ». C'est fondamentalement le combat pour cette valeur qui distingue la gauche de la droite. L'égalité peut être celle des droits ou celle des conditions socio-économiques. Transposée dans la théorie des clivages (Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset, « Party systems and Votes alignments », New York, Free Press, 1967), telle que popularisée par les travaux du CRISP dans son adaptation à la Belgique, la gauche se range sur le versant « travailleurs » du clivage économique.

les loisirs (dans une moindre mesure), ce qui fait dire à certains auteurs qu'il n'y a pas à proprement parler une « double journée de travail pour les femmes », mais bien un déséquilibre dans le partage des tâches (et des revenus !), et quand même une importante charge de travail moyen de 2h30 en plus par semaine pour la femme belge<sup>2</sup>.

La suite de notre propos va cependant se concentrer uniquement sur cette réalité circonscrite : la fraction du travail qui permet d'obtenir un revenu. Pour la distinguer du travail proprement dit, cette fraction de travail est le plus souvent désignée : « emploi ». L'emploi salarié est l'horizon le plus fréquent, qui organise un double échange : le travail contre un salaire, la subordination contre la protection. A ses côtés aussi : l'emploi indépendant ou de profession libérale.

Ainsi, le « travail » est-il une notion englobant « l'emploi », qui quant à lui ne désigne que la fraction « marchandise » du travail.

Bien que l'acception des deux termes puisse s'expliquer en quelques mots, l'usage crée de la confusion, qui utilise régulièrement un terme à la place de l'autre. Par exemple, quand est évoquée la « redistribution du temps de travail » c'est en réalité de la redistribution de l'emploi (salarié) qu'il s'agit le plus souvent (car il en existe bien logiquement aussi une version visant la redistribution des tâches ménagères et d'éducation entre femmes et hommes). Par contre, la dénomination « travailleur sans emploi » exprime correctement ce qu'elle veut désigner.

## AMBIVALENCE DE L'EMPLOI

L'emploi est une réalité doublement ambivalente. La première d'entre elles peut se formuler comme suit : une partie de la population s'épanouit dans l'emploi – cela ne lui interdit pas de se plaindre, mais fondamentalement les gratifications symboliques ou d'intérêt pour un job qui a du sens font que, par exemple, l'idée même de retraite est vécue douloureusement ; une autre partie y est malheureuse, et même parfois en profonde souffrance.

Seconde ambivalence : puisque tant de personnes sont malheureuses dans l'emploi, on pourrait imaginer que le bonheur se trouve dans le chômage. Et bien pas du tout ! A de rares exceptions près, le chômage est vécu lui aussi comme souffrance. Pour expliquer celle-ci, on songe immédiatement au fait que le chômage oblige à vivre avec des ressources insuffisantes à participer à la consommation égalitaire avec ses concitoyens. Mais c'est trop court, car, au-delà, les concernés expriment aussi la souffrance de la perte ou l'absence du réseau de relations, la solitude dans laquelle ils tombent fréquemment<sup>3</sup>. Décrocher un emploi est souvent grande fierté – quelle joie en famille lorsque l'enfant décroche son premier emploi ; s'enliser dans le chômage un stigmate lourd à porter. Quand les chômeurs s'organisent, ce n'est jamais sous des labels du genre « Chômeurs si libres et heureux sans emploi qu'ils préfèrent le rester » ou « Collectif plus jamais l'emploi ! », mais plutôt dans la revendication du travailleur qui le veut, cet emploi.

<sup>2</sup> Ignace Glorieux, Jessie Vandeweyer, « 24 heures à la belge. Une analyse sur l'emploi du temps des Belges », Etudes statistiques n°110, Institut National de Statistiques, Bruxelles, 2002. L'enquête n'est pas récente, qui est datée de 1999 : on peut regretter que la Belgique n'aie pas une tradition d'enquêtes de grande envergure sur le budget temps, contrairement aux Pays-Bas où une telle enquête est menée tous les 5 ans depuis 1975. Les principales informations ont été communiquées par Jessie Vandeweyer à l'occasion de la Semaine Sociale du MOC de 2004.

<sup>3</sup> La recherche fondatrice sur le sujet est de Paul Lazarsfeld, Marie Johada, Hans Zeisel, « Marienthal, the sociology of an unemployed community », 1933. L'ouvrage de Dominique Schnapper, « L'épreuve du chômage », Paris, Gallimard, 1981 (nouvelle édition Folio, 1994) a relancé une nouvelle phase de ce type de recherche. Une synthèse sur la thématique se trouve dans Serge Paugam, « L'épreuve du chômage, une rupture cumulative des liens sociaux ? », Revue européenne des sciences sociales, XLIV-135, 2006, mis en ligne le 13 octobre 2009, consulté le 2 mars 2017. URL : <http://ress.revues.org/248> ; DOI : 10.4000/ress.248.

Cela explique/justifie que diverses mesures de politique soient prônées qui ciblent la lutte contre le chômage, selon un spectre qui va du soutien à l'emploi à la perspective de vie digne, y compris dans une société qui, ultimement, pourrait être sans emploi.

On se concentrera ici sur les mesures à impact « existentiel » direct (fussent-elles pour le moment encore virtuelles) pour les chômeurs, en faisant l'impasse sur les discussions relatives aux politiques macro-économiques à impact indirect (en d'autres termes, on ne discutera par exemple pas des politiques de la demande *versus* les politiques de l'offre, qui impactent évidemment les personnes, mais qui ne sont pas d'abord réfléchies à partir du point de vue existentiel).

## GAUCHE/DROITE ET GAUCHE/GAUCHE

La caractéristique des mesures qu'on est ainsi amené à étudier est que, toutes, elles peuvent se décliner en une version de gauche et une version de droite. Cette première identification faite, le champ est aussi, très systématiquement, celui d'un clivage additionnel, cette fois interne à la gauche.

- ❖ L'accompagnement des personnes. Face aux changements, il s'agit de mettre en place des dispositifs qui favorisent l'employabilité des personnes, leur adaptation aux évolutions des métiers. La politique consistera à intervenir dans l'enseignement, créer des dispositifs de formation, faciliter l'information et l'orientation des personnes, construire des observatoires qui permettent d'anticiper les changements, favoriser la formation tout au long de la vie, créer des dispositifs d'accueil pour les transitions professionnelles,... La version de droite consiste à laisser l'individu se débrouiller tout seul au nom de sa « responsabilisation ». En version de gauche au contraire, c'est l'Etat qui se responsabilise pour trouver des solutions favorables pour les concitoyens en difficulté. La notion « Etat social actif » a été captée par la droite pour désigner la mise en place de politiques qui sont tout son contraire : le retrait de l'Etat du social au profit de l'activation des individus isolés. Mais sinon, quel beau programme c'eût pu être pour la gauche que d'avoir un Etat investi dans le social et s'activant à trouver des solutions collectives... C'est d'ailleurs largement au nom des positions de gauche que le secteur associatif s'est investi dans l'insertion par la formation ou les initiatives d'économie sociale, en multipliant les ruses pour protéger leurs publics des impacts néfastes et humiliants des politiques de droite. Il n'empêche : on voit bien se dessiner le clivage additionnel, cette fois interne à la gauche : les associations sont-elles des collabos de ou des résistantes à l'Etat social actif, version de droite ?
- ❖ La redistribution du temps de travail. Politique déjà largement appliquée dans sa version de droite, parfaitement inégalitaire, les uns ayant tout, les autres rien, et entre les deux beaucoup qui ont mal ! Les schémas de la gauche sont égalitaires, c'est pourquoi la notion de « redistribution » sera immédiatement précisée par la qualification « collective ». Complémentairement, la gauche articulera le projet de nouveau dispositif à une répartition plus égalitaire des revenus (car, par exemple, une personne qui est à 1.300 € net/mois pour un temps plein n'applaudira pas la perspective de voir la durée de son temps de travail diminuer si ses revenus diminuent en proportion !). Le clivage interne à la gauche : le projet de redistribution collective du travail et des revenus accepte-t-il ou non le chemin de l'affaiblissement des ressources dédiées à la protection sociale (par exemple parce qu'on garantirait les nets les plus faibles en acceptant des diminutions de cotisations de sécurité sociale) ?
- ❖ L'économie collaborative a un côté fourre-tout, dont certains ne voient que la mise en liens, le développement de projets citoyens participatifs qui n'excluent ni le don, ni l'échange ; elle serait un espace neuf à occuper par l'action sociale ou l'économie sociale, bref le domaine de wikipédia, des ressourceries, des réseaux d'achats groupés,... D'autres y voient pour leur part une nouvelle avancée du néo-libéralisme : il n'y a jamais que de nouvelles formes de services, prestés par des acteurs aux conditions d'emploi dégradées, payés par des clients, au profit d'une

plus-value captée par des intermédiaires : Uber est devenu la société emblématique de la dérive ainsi dénoncée<sup>4</sup>. « *L'économie collaborative réaliserait le rêve capitaliste d'atomisation et de mise en concurrence absolue de la main d'œuvre, répartie dans le monde entier sans possibilité de se rassembler pour émettre des revendications* »<sup>5</sup>. La gauche qualifiera cela comme « capitalisme collaboratif ». S'ensuivent deux positions possibles, qui définissent le clivage interne à la gauche : celle qui dira « ce n'est pas parce qu'il y a Uber qu'il faut jeter wikipédia » *versus* « il y a des candidats qui ouvrent le chemin du néo-libéralisme ». Autrement dit, faut-il jeter toute l'économie collaborative parce qu'il y a capitalisme collaboratif ?

- ❖ Le scénario de « l'allocation universelle », ou du « revenu de base ». Petit à petit, on observe un glissement dans la désignation de ce qui est visé : « revenu de base » tend à remplacer « allocation universelle ». Ce n'est pas innocent : « l'allocation » est une aide/assistance octroyée sans contrepartie ; « revenu » porte en lui la revendication d'obtention d'une contrepartie à la participation à la richesse collective du seul fait d'être au monde<sup>6</sup>. De manière générale, l'idée est celle de garantir à chacun indistinctement et inconditionnellement un certain revenu. Cela posé, il y a pratiquement autant de propositions et de variantes que d'auteurs : la discussion en devient d'autant plus confuse qu'on ne parle pas forcément de la même chose. Rien que sur la scène belge, il y a plus que des nuances entre Georges-Louis Bouchez pour lequel l'allocation universelle remplace la protection sociale et Philippe Defeyt pour qui l'allocation a vocation à compléter la protection sociale<sup>7</sup>. En analyse selon le clivage gauche-droite, on voit bien le danger de démantèlement de l'outil de sécurité sociale que représente la proposition Bouchez, *a fortiori* si la hauteur de l'allocation/revenu est basse (l'intéressé propose 1.000 € par mois, qui deviendraient 1.600 € à partir de 67 ans, nouvel âge fixé pour la retraite). La proposition Defeyt quant à elle ajoute un revenu de base de 600 € pour tous à une protection sociale dont les prestations devront être maintenues. Les différentes propositions se font critiquer quant aux coûts qu'elles sont susceptibles de générer. A cet égard aussi le clivage gauche/droite est facile à identifier : soit le coût est assumé par substitution à d'autres dépenses, soit on est dans l'exigence d'un jumelage avec une réforme fiscale qui cible plus également toutes les sources de revenus (ou le glissement vers la taxation de la consommation plutôt que du travail). On se retrouve ici avec un clivage interne à la gauche particulièrement dur, parce que les mécanismes de la protection sociale y sont les plus explicitement en cause : clairement, la crainte est que la promotion du revenu de base par une fraction de la gauche ouvre large un boulevard au démantèlement des systèmes de sécurité et d'aide sociale.

Ce court répertoire n'épuise ni les discussions gauche/droite ni les débats gauche/gauche qu'il est possible de mener sur chacun des domaines ici brièvement investigués.

On formule néanmoins l'hypothèse que les tensions répertoriées peuvent être positionnées plus finement que cette première approche, qui revient en quelque sorte à redire ce qui oppose classiquement d'une part gauche et droite, d'autre part, et pour faire court (car bien des nuances sont susceptibles d'être encore introduites), gauche radicale et gauche social-démocrate. Pour cela, nous proposons de voir que « travail/emploi » constitue une sorte de moment dans un continuum, qui dispose d'un avant (un amont) et un après (un aval).

<sup>4</sup> Agence Alter (Nathalie Cobbaut, Barbara Gonzalez, Ria Goris, Julien Winkel), « L'économie collaborative, une opportunité pour les plus pauvres », Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2016.

<sup>5</sup> Edgar Szok, « Du partage à l'enchère : les infortunes de la sharing economy », Association Joseph Jacquemotte, Bruxelles, 2016.

<sup>6</sup> Commentaire inspiré de Raphaël Liogier, « Sans emploi. Condition de l'homme postindustriel », Les Liens qui Libèrent, Paris, 2016, pages 94-95.

<sup>7</sup> Voir par exemple leur confrontation dans l'émission télévisée « A votre avis », RTBF, 8 janvier 2017.

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

En amont, le travail/emploi est inséré dans un environnement qui évolue. De ce point de vue la question est : quel avenir croit-on que nous réserve l'économie numérique ? En particulier du point de vue de l'avenir de l'emploi. Nombreux sont les auteurs qui annoncent un changement d'époque : une explosion de la productivité ne nécessitant quasi plus d'interventions humaines. A tout le moins, une destruction massive de l'emploi<sup>8</sup>.

Pour autant, il n'est pas interdit de se dire qu'on a déjà connu des révolutions technologiques dans le passé, qui ont véhiculé de mêmes craintes. Tout dans tout, l'emploi détruit a été remplacé par de l'emploi nouveau : l'observation du passé autorise à être confiant dans la capacité des économies à réinvestir les gains de productivité dans de nouveaux territoires de croissance, créateur d'emplois<sup>9</sup>. Les difficultés ont été d'ajustement : ce ne sont pas fréquemment les ouvriers des emplois industriels détruits qui ont pu occuper les emplois dans les services : donc, il y a eu des drames individuels, des séquences de crises et de chômage collectif. Néanmoins, « la machine est repartie ». En tout état de cause, nous explique ce courant de pensée, l'actuelle révolution numérique crée de l'emploi, mais la polarisation s'accroît entre les très hautement et les faiblement qualifiés, au détriment des moyennement qualifiés<sup>10</sup>.

Le clivage ici dessiné n'a rien à voir ni avec le gauche/droite, ni avec le radical/social-démocrate. Les uns comme les autres peuvent, en totale bonne foi, opter pour l'un ou l'autre des scénarios.

## LA CENTRALITÉ (OU NON) DE L'EMPLOI SALARIÉ

En aval, la question de la protection sociale jusqu'à aujourd'hui articulée à l'emploi. Le clivage ici est celui de la centralité (ou non) qui doit être gardée à l'emploi. A nouveau, il n'est pas particulièrement gauche/droite ni radical/social-démocrate.

Pour les uns, l'emploi salarié doit garder la centralité, car il est le lieu qui a permis d'ancrer différents droits : au travail, à la protection sociale et à la consommation. Un auteur comme Robert Castel va jusqu'à affirmer que le salariat est « *le cœur même de ce qui doit être conservé et désiré dans le travail* »<sup>11</sup>. Au-delà, l'emploi remplit une série de fonctions latentes indispensables à l'équilibre psychologique : il impose une structure temporelle aux individus et un rythme de vie ; il crée des contacts sociaux en dehors de la famille et facilite les échanges d'expériences entre individus ; il rattache l'individu à des projets et des buts qui le transcendent et dépassent ses visées propres ; il définit le statut social et l'identité des personnes ; il force à l'action<sup>12</sup>.

Pour les autres, l'emploi salarié ne représente qu'une parenthèse historique dont on est occupé de sortir, le dépassement du capitalisme serait en vue, car on passe à « l'économie de l'usage », en d'autres mots, on n'a plus besoin de posséder, en tout cas en exclusivité, des biens qu'on peut

---

<sup>8</sup> Raphaël Liogier, déjà cité. Mais aussi, par exemple, André Gorz, « Bâtir la civilisation du temps libéré », Les Liens qui Libèrent, Paris, 2013 ou Jérémie Rifkin, « La nouvelle société du coût marginal zéro. L'internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme », Les Liens qui Libèrent, Paris, 2014.

<sup>9</sup> Ce commentaire est repris d'un exposé de Jean-Samuel Beuscart et Valérie Peugeot, « Le numérique, l'emploi à réinventer », Orange, Digital society forum. En ligne <https://digital-society-forum.orange.com/fr/les-forums/700-le-numerique-lemploi-a-reinventer> Ce qui est repris ici n'est pas à proprement parler le point de vue des auteurs, mais un élément de leur argumentaire.

<sup>10</sup> Conseil supérieur de l'emploi, rapport 2016, « Economie numérique et marché du travail », Bruxelles, 2016. Le CSE explique que 41.000 emplois ont été créés en Belgique en 2015, et que 140.000 de plus sont attendus d'ici 2018.

<sup>11</sup> Robert Castel, « Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat », Fayard, Paris, 1995.

<sup>12</sup> Paul Lazarsfeld, Marie Johada, Hans Zeisel, déjà cités.

partager quand ils ne sont pas purement et simplement dématérialisés<sup>13</sup>. Nous sommes dans une époque de fin du travail, à comprendre comme fin de l'emploi : un nouveau modèle est à inventer, en particulier pour la protection sociale.

En croisant les deux variables, on dégage quatre positions :

- A.** La numérisation va changer l'emploi et remplacer celui qu'elle aura détruit. L'emploi reste central. La politique à suivre est celle définie ci-dessus en **A**, consistant principalement à accompagner le changement, en particulier grâce aux dispositifs éducatifs et de formation, aux cellules de reconversion des personnes, en aidant les salariés à s'adapter, ...
- B.** L'emploi est central mais la numérisation va le détruire massivement. On est dans l'espace où la mesure politique prioritaire sera la redistribution collective du temps de travail.
- C.** La numérisation va changer l'emploi ; à proprement parler, il ne sera pas détruit mais le salariat ne sera plus l'horizon. L'espace est celui de l'économie collaborative.
- D.** Enfin, la numérisation va détruire tant d'emplois que celui-ci n'est plus du tout l'horizon. Il faut alors à tout le moins réfléchir à la protection sociale hors emploi : on est dans la réflexion sur le revenu de base, l'allocation universelle.

		La numérisation	
		<i>Change l'emploi</i>	<i>Tue l'emploi</i>
L'emploi	<i>Reste l'horizon</i>	<b>A</b> Adaptation, formation	<b>B</b> Redistribution temps de travail
	<i>N'est plus l'horizon</i>	<b>C</b> Economie collaborative	<b>D</b> Protection sociale hors emploi, revenu de base

Bien entendu, les positions individuelles sont souvent plus subtiles, de la porosité existe entre les espaces. Ainsi, l'auteur des présentes lignes a-t-il une conviction forte quant au fait que l'emploi doit rester l'horizon ; il est par contre plus incertain quant à l'effet de la numérisation. Aussi son « plan A » sera-t-il celui de l'accompagnement du changement, mais il peut parfaitement s'accommoder d'un « plan B », voire l'encourager, autour de la redistribution collective du temps de travail. Complémentairement, intégrer que l'emploi change peut autoriser de ne pas décourager certaines formes d'économie collaborative, sans pour autant les accepter toutes. C'est avec les personnes principalement posées sur l'espace **D** que l'échange sera le plus compliqué puisque les hypothèses qui fondent les positions respectives sont exactement inversées ! Pour autant, la complication n'a rien à voir quant au fait que les uns seraient de droite et les autres de gauche, ni parce qu'on se retrouverait sociaux-démocrates et radicaux, même si, bien évidemment, l'addition des clivages peut accentuer les oppositions. Ultimement, on peut référer aussi aux « identités multiples » qui autorisent à être social-démocrate à un endroit de l'espace et critique à un autre. Déjà l'auteur de ces lignes, qui est à l'aise avec la position social-démocrate sur le côté gauche du tableau (**A** et **C**), rejoint nettement la position critique en **D**, tant est forte son adhésion aux principes de la sécurité sociale : tant qu'à bagarrer pour de nouveaux moyens, autant les consacrer au renforcement de l'outil, en commençant par l'individualisation des droits. Par association de tracas, il sera aussi plutôt sur la ligne critique en **B** (d'accord pour la redistribution collective du temps de travail et la

<sup>13</sup> Jérémy Rifkin, déjà cité.

protection des revenus nets, en particulier les plus bas, mais pas au prix d'une fragilité accentuée de la sécurité sociale).

En résumé, en amont des lectures de clivages auxquels nous sommes habitués, notre difficulté réside en ceci qu'il existe une sorte de « tiers » clivage, qui n'a rien à voir avec les deux autres ; celui-ci organise quatre espaces : nous nous répartissons sur chacun d'entre eux, et chacun d'entre nous occupe son espace avec bonne foi !

On aimerait bien, volonté de sortie de crise exige, que puisse être dessiné un chemin clair grâce auquel rallier. A cet égard, certains pourraient être tentés de retrouver la bonne vieille posture de l'extrême-gauche : déterminer qu'une et une seule case est la bonne, proposer l'unité autour de ses contenus, et, en attendant, exclure ceux qui ne s'y rallieraient pas, ou entrer en dissidence. Du point de vue de l'auteur des présentes lignes, il est peu probable qu'une telle méthode suffise à créer significativement du rapport de force.

C'est pourquoi, nous proposons l'option de vivre avec les 4 positions. Néanmoins en appliquant à chacune d'elles une rigoureuse analyse selon le clivage gauche/droite, en sorte que ce soit bien la position de la gauche qui soit retenue. Et si on y arrive, pourquoi pas, peut-être hiérarchiser les positions entre elles, du « plan A » au « plan D » (qui ne doit pas obligatoirement se conclure selon la propre hiérarchisation de l'auteur !<sup>14</sup>).

Pierre GEORIS

Ce texte constitue l'introduction à la Semaine Sociale 2017 du Mouvement ouvrier chrétien, « Sens et avenir du travail ». Il est également publié dans les « Actes » de l'événement, dans un numéro hors-série de la revue « Politique » (octobre 2017).

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à [gvalenduc@ftu-namur.org](mailto:gvalenduc@ftu-namur.org).

**FTU – Association pour une  
Fondation Travail-Université**

Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles  
+32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)  
Site recherche : [www.ftu-namur.org](http://www.ftu-namur.org)

Éditeur responsable : Pierre Georis



**Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles**

<sup>14</sup> Une modeste manipulation du tableau à double entrée a en effet permis de placer les positions dans l'ordre correspondant exactement à la hiérarchie propre de l'auteur. Il est évidemment possible de bouger les places des uns et des autres.